



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE ET DES CALENDRIERS

Réunion électronique du :	16 Juillet 2026
à :	9h
Présidence :	M. ROUER Bernard
Présents :	MM. MARCHAL Jean-Paul, GOSSEC José, DE MARI Didier et DUMIOT Dominique
Excusés :	MME. BALSA Fatima
Assiste à la séance	M. LEYMARIE Matthieu

Le Président de la séance, Bernard ROUER, ouvre celle-ci en souhaitant la bienvenue à tous les membres et en les remerciant de leur présence.

Approbation du Procès-verbal du 06/07/2026

Aucune remarque n'étant formulée, le Procès-verbal est validé.

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour est abordé :

I – DIVERS

A – INSTANCES ET CLUBS

- F.F.F. :

Procès-verbal de la Commission d'Appel de la D.N.C.G. du 09.07.2026.

La Commission prend note que la décision relative à l'interdiction d'accès en National 2 de AVOINE O. CHINON C. (Régional 1) est infirmée, signifiant que le club évoluera bien en National 2 lors de la saison 2026-2027.

- Ligue Centre-Val de Loire :

Engagements Coupes Nationales et Régionales 2026/2027

Dans le cadre des prochaines éditions des Coupes Nationales et Régionales (saison 2026/2027), la Commission précise que les clubs peuvent dès à présent procéder à l'engagement de leur(s) équipe(s) dans les différentes compétitions sur Footclubs :

- **Coupe Gambardella Crédit Agricole 2026/2027** : jusqu'au **15 août 2026**
- **Coupe de France Féminine 2026/2027** : jusqu'au **15 août 2026**
- **Coupe Nike Féminine U18 2026/2027** : jusqu'au **31 août 2026**
- **Coupe Nationale Futsal 2026/2027** : jusqu'au **15 septembre 2026**

- **Coupe Centre-Val de Loire 2026/2027** : jusqu'au **23 août 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire Féminine 2026/2027** : jusqu'au **20 septembre 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire U18 2026/2027** : jusqu'au **20 septembre 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire U18 Féminine 2026/2027** : jusqu'au **25 octobre 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire U15 Féminine 2026/2027** : jusqu'au **25 octobre 2026**

La Commission rappelle que ces engagements sont obligatoires pour les clubs disputant un championnat National ou Régional dans la catégorie concernée. En cas de non-engagement d'un club dans l'une des compétitions alors qu'il en avait l'obligation, celui-ci se verra infliger une amende dont le montant est égal au droit d'engagement de ladite compétition.

Informations à partir du lien ci-après mis en ligne sur le site internet de la Ligue Centre-Val de Loire :

<https://foot-centre.fff.fr/simple/engagement-coupes-nationales-2026-2027/>

- **Districts :**

Copie de l'extrait du procès-verbal de la séance de la Commission Départementale de Discipline du District du Loiret du 01.07.26 relatif à la rencontre du championnat Senior Départemental 2 : C. Deport. Espagnol Orléans 2 / Escale Orléans 1 du 31.05.2026.

La Commission prend acte des décisions entraînant la suppression des engagements de l'Escal Orléans pour les compétitions de la Coupe de France Crédit Agricole et de la Coupe Centre-Val de Loire.

- **Clubs :**

Courriel du club CA Montrichard informant du non-engagement de son équipe « Senior » Féminine dans le Championnat Senior Régional 1 Féminin pour la saison 2026/2027.

La Commission prend note.

Courriel du club FC Bas Berry refusant le repêchage de son équipe « Senior » Féminine dans le Championnat Senior Régional 1 Féminin pour la saison 2026/2027.

La Commission prend note.

B – DÉCLARATION MATCH AMICAL

Durant cette période estivale, la Commission rappelle à l'ensemble des clubs de la Ligue que la procédure de déclaration d'un match amical pour les équipes évoluant dans un championnat National ou Régional est **obligatoire** (les rencontres entre clubs de districts doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du district concerné).

Chaque club déclarant un match amical devra se servir du formulaire disponible sur le site internet de la Ligue intitulé : « Déclaration Match Amical » à partir du lien suivant : <https://foot-centre.fff.fr/declaration-match-amical/>.

La Commission rappelle également aux clubs organisateurs, qu'ils sont tenus de faire remplir une feuille de match pour chaque rencontre amicale disputée. En cas de blessures ou d'incidents (exclusions, arrêt, ...), cette feuille de match doit être transmise dans les 48h00 maximum au service « Compétitions » de la Ligue.

C – VOLONTARIAT R1 FUTSAL, R1 FUTSAL FÉMININ ET U18 R1 FUTSAL 2026/2027

Dans le cadre de la préparation de la saison 2026/2027, afin de composer les Championnats Régionaux R1 Futsal, R1 Futsal Féminin et U18 R1 Futsal, il est rappelé, aux clubs souhaitant candidater que les fiches de volontariat sont à imprimer, renseigner et scanner puis à retourner par courriel uniquement avant **le lundi 24 août 2026 à 12h00** (dernier délai) à competitions@centre.fff.fr.

Informations à partir du lien ci-après mis en ligne sur le site internet de la Ligue Centre-Val de Loire : <https://foot-centre.fff.fr/simple/volontariats-2026-2027/>

A noter que la candidature est obligatoire chaque saison pour ces championnats.

II – CHAMPIONNATS RÉGIONAUX « SENIOR MASCULINS » 2026/2027

La Commission :

Considérant la composition des Championnats Régionaux 2026/2027 établie lors de sa séance du 06.07.2026,

Propose la composition suivante des Groupes dans les différentes championnats « Seniors Masculins », **sous réserve des procédures en cours** :

A – COMPOSITION DU GROUPE DE RÉGIONAL 1

	Régional 1	Dep
1	Bourges Football Club (2)	18
2	ES Moulon Bourges	18
3	O. Portugais de Mehun S/ Yèvre	18
4	FC Drouais	28
5	US Monnaie	37
6	EB St Cyr sur Loire	37
7	Union Foot Touraine (2)	37
8	Vineuil Sp.	41
9	Saran FC	45
10	US Châteauneuf S/ Loire	45
11	SMOC St Jean de Braye	45
12	CJF Fleury les Aubrais	45

B – COMPOSITION DES GROUPES DE RÉGIONAL 2

	Régional 2 - Poule A	Dep
1	ES Trouy	18
2	FC St Doulichard	18
3	CS Mainvilliers	28
4	C'Chartres F. (2)	28
5	US Le Blanc	36
6	ACP Tours	37
7	Avoine O. Chinon C. (2)	37
8	Le Richelais Foot	37
9	AC Amboise	37
10	J3S Amilly	45
11	Saran FC (2)	45
12	FC St Pryvé St Hilaire (2)	45

	Régional 2 - Poule B	Dep
1	Vierzon FC (2)	18
2	ES Maintenon Pierres	28
3	SC Azay Cheillé	37
4	US Portugaise de Joué les Tours	37
5	FC Montlouis (2)	37
6	EB St Cyr sur Loire (2)	37
7	Blois Foot 41 (2)	41
8	AS Contres	41
9	SC Malesherbois	45
10	FCM Ingré	45
11	USM Olivet	45
12	USM Montargis	45

C – COMPOSITION DES GROUPES DE RÉGIONAL 3

	Régional 3 - Poule A	Dep
1	FC St Amand Orval	18
2	AS St Germain du Puy	18
3	ES Trouy (2)	18
4	FC Déols	36
5	EGC Touvent Châteauroux	36
6	US Argenton Le Pêcheur	36
7	US Montgivray	36
8	US Yzeures Preuilly	37
9	AC Loches	37
10	Sologne Foot Romorantin 41 (2)	41
11	CA Montrichard	41
12	FC Portugais de Selles S/ Cher	41

	Régional 3 - Poule B	Dep
1	AS Portugais de Bourges	18
2	ES Moulon Bourges (2)	18
3	AS Chapelloise	18
4	SC Massay	18
5	US Le Poinçonnet	36
6	SC Vatan	36
7	US Reuilly	36
8	ES Poulaines	36
9	AS Monts	37
10	ES Bourgueil	37
11	FC St Jean le Blanc (2)	45
12	C. Deportivo Orléans	45

	Régional 3 - Poule C	Dep
1	Amicale Lucé	28
2	ES Nogent le Roi	28
3	AC Luisant	28
4	ES La Ville aux Dames	37
5	US Vendôme	41
6	US Petite Beauce	41
7	Blois Foot 41 (3)	41
8	US Chitenay Cellettes	41
9	US Châteauneuf S/ Loire (2)	45
10	AG Boigny Checy Mardie	45
11	FC Mandorais	45
12	CJF Fleury les Aubrais (2)	45

	Régional 3 - Poule D	Dep
1	CS Mainvilliers (2)	28
2	FC St Georges S/ Eure	28
3	Dammarié Foot Bois G.	28
4	Dreux ACSF	28
5	FC Chambray	37
6	US Mer	41
7	CA St Laurent Nouan La Ferté	41
8	AS Chouzy Onzain	41
9	SS La Solognote Souesmes	41
10	E. Nancray Chambon Nibelle	45
11	Neuville Sports	45
12	Saran FC (3)	45

La publication des différents calendriers de chaque équipe sera effectuée au plus tard le 24.07.2026.

III – CHAMPIONNAT RÉGIONAL U18 R2 ET CRITÉRIUM U13 R1 2026/2027

A – COMPOSITION DES GROUPES U18 RÉGIONAL 2

La Commission :

Considérant les clubs retenus pour le championnat U18 Régional 2 2026/2027,

Propose la composition suivante des Groupes pour ce championnat :

U18 R2 - Poule A			Dep	U18 R2 - Poule B			Dep
1	AC Luisant	28		1	AS St Germain du Puy	18	
2	FC Drouais	28		2	ES Moulon Bourges	18	
3	St Avertin Sports	37		3	US Le Poinçonnet	36	
4	US Monnaie	37		4	SC Vatan	36	
5	Union Foot Touraine	37		5	Foot Sud Bouzanne	36	
6	US Vendôme	41		6	EB St Cyr sur Loire (2)	37	
7	Av. St Amand Longpré	41		7	Avoine O. Chinon C.	37	
8	US Mer	41		8	Vineuil Sp.	41	
9	FCM Ingré	45		9	ASJ La Chaussée St Victor	41	
10	J3S Amilly	45		10	CJF Fleury les Aubrais	45	
11	SMOC St Jean de Braye	45		11	Jargeau St Denis FC	45	
12	FC Bricy Boulay Gidy	45		12	FC St Pryvé St Hilaire	45	

La publication des différents calendriers de chaque équipe sera effectuée au plus tard le 24.07.2026.

B – COMPOSITION DES GROUPES CRITÉRIUM U13 RÉGIONAL 1

La Commission :

Considérant les clubs retenus pour le critérium U13 Régional 1 2026/2027,

Propose la composition suivante des Groupes pour ce critérium :

Critérium U13 R1 - Poule A			Dep	Critérium U13 R1 - Poule B			Dep
1	Bourges FC	18		1	C'Chartres F.	28	
2	Vierzon FC	18		2	CS Mainvilliers	28	
3	FC Drouais	28		3	La Berrichonne de Châteauroux	36	
4	Union Foot de Touraine	37		4	EB St Cyr sur Loire	37	
5	FC Chambray	37		5	Racing La Riche	37	
6	Blois Foot 41	41		6	ASJ La Chaussée St Victor	41	
7	US Orléans Loiret F.	45		7	CJF Fleury les Aubrais	45	
8	USM Montargis	45		8	Escale Orléans	45	

La publication des différents calendriers de chaque équipe sera effectuée au plus tard le 24.07.2026.

IV – CHAMPIONNATS RÉGIONAUX U18 ET U15 FÉMININS 2026/2027

A – ORGANISATION ET COMPOSITION DU CHAMPIONNAT U18 RÉGIONAL 1 FÉMININ 2026/2027

Après consultation de la Direction Technique Régionale, la formule du Championnat U18 Régional 1 Féminin (U18 R1F) 2026/2027 est proposée à la Commission Régionale Sportive et des Calendriers en début de saison en fonction du nombre de clubs engagés à la date limite fixée préalablement sur Footclubs. La formule retenue pour cette saison est la suivante :

1^{ère} phase de septembre à décembre par « match aller-retour »

La Commission :

Considérant les clubs retenus au Volontariat pour le championnat U18 Régional 1 Féminin 2026/2027,

Propose la composition suivante des Groupes pour ce championnat :

	U18 R1 Féminin - Poule A	Dep
1	FC Drouais	28
2	EB St Cyr sur Loire	37
3	US Orléans Loiret F.	45
4	Saran FC	45

	U18 R1 Féminin - Poule B	Dep
1	La Berrichonne de Châteauroux	36
2	AS Monts	37
3	Blois Foot 41	41
4	Eleven United 45	45

	U18 R1 Féminin - Poule C	Dep
1	Bourges FC	18
2	C' Chartres F.	28
3	Union Foot de Touraine	37
4	CJF Fleury les Aubrais	45

2^{ème} phase de janvier à mai par « match aller-retour » :

A l'issue de la 1^{ère} phase (achevée au plus tard le 06 décembre 2026) :

- les équipes classées à la 1^{ère} et à la 2^{ème} place de chaque poule accèderont au championnat U18 R1 Féminin « élite ».
- les équipes classées à la 3^{ème} et à la 4^{ème} place de chaque poule accèderont au championnat U18 R1 Féminin « honneur ».

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers valide la proposition d'organisation de cette compétition.

La publication des différents calendriers de chaque équipe sera effectuée au plus tard le 24.07.2026.

B – ORGANISATION ET COMPOSITION DU CHAMPIONNAT U15 RÉGIONAL 1 FÉMININ 2026/2027

Après consultation de la Direction Technique Régionale, la formule du Championnat U15 Régional 1 Féminin (U15 R1F) 2026/2027 est proposée à la Commission Régionale Sportive et des Calendriers en début de saison en fonction du nombre de clubs engagés à la date limite fixée préalablement sur Footclubs. La formule retenue pour cette saison est la suivante :

1^{ère} phase de septembre à décembre par « match aller-retour »

La Commission :

Considérant les clubs retenus au Volontariat pour le championnat U15 Régional 1 Féminin 2026/2027,

Propose la composition suivante des Groupes pour ce championnat :

U15 R1 Féminin - Poule A			Dep	U15 R1 Féminin - Poule B			Dep
1	C' Chartres F.	28		1	Bourges FC	18	
2	FC Drouais	28		2	La Berrichonne de Châteauroux	36	
3	US Orléans Loiret F.	45		3	Union Foot de Touraine	37	
4	Eleven United 45	45		4	EB St Cyr sur Loire	37	
5	SMOC St Jean de Braye	45		5	AS Monts	37	
6	Saran FC	45		6	Blois Foot 41	41	

2^{ème} phase de janvier à mai par « match aller-retour » :

A l'issue de la 1^{ère} phase (achevée au plus tard le 06 décembre 2026) :

- les équipes classées de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chaque poule accèderont au championnat U15 R1 Féminin « élite ».
- les équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place de chaque poule accèderont au championnat U15 R1 Féminin « honneur ».

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers valide la proposition d'organisation de cette compétition.

La publication des différents calendriers de chaque équipe sera effectuée au plus tard le 24.07.2026.

V – COMPOSITION DES CHAMPIONNATS SENIOR RÉGIONAUX FÉMININ 2026/2027

A – CHAMPIONNAT SENIOR RÉGIONAL 1 FÉMININ 2026/2027

La Commission :

Considérant l'article 5 du Règlement des Championnats Féminins de Ligue : « En cas de nécessité, pour compléter ou composer les Championnats Régionaux U15F, U18F, SENIORS F, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Championnat Régional. La Direction Technique Régionale, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et le Comité de Direction, statueront sur les candidatures exprimées à partir d'un barème validé par le Comité de Direction. En cas de non-confirimation de l'engagement ou de forfait général d'une équipe dans une poule d'un des championnats régionaux ci-après, la Commission

Régionale Sportive et des Calendriers décidera s'il y a lieu de remplacer l'équipe défaillante dans la poule en cause par un club retenu sur volontariat. »

Considérant le championnat Senior R1F composé initialement de 10 équipes,

Considérant le championnat Senior R1F ne disposant seulement plus que de 9 équipes éligibles après le désengagement du CA Montrichard,

Par ces motifs :

Décide de remplacer le club **CA Montrichard** par « Exempt »,

Propose un appel à candidature à l'ensemble des clubs de la Ligue afin qu'une nouvelle équipe puisse intégrer le championnat Senior R1F.

Pré-engagés sur Footclubs	Régional 1 Féminin	
1	Bourges FC (2)	18
2	AS Portugais de Bourges	18
3	C' Chartres F.	28
4	La Berrichonne de Châteauroux	36
5	Union Foot de Touraine	37
6	FA St Symphorien Tours	37
7	Vineuil SF	41
8	US Orléans Loiret F.	45
9	Saran FC	45
10	Exempt	
	Descentes de D3F	
	Maintiens en R1F	
	Montées de R2F	

B – CHAMPIONNAT SENIOR RÉGIONAL 2 FÉMININ 2026/2027

Classement du volontariat Senior R2 Féminin effectué par l'Equipe Technique Régionale en date du 08.07.26 :

Equipes retenues sur volontariat

Régional 2 Féminin	
1	FC St Georges sur Eure
2	FC Luant
3	EB St Cyr sur Loire
4	AS Chanceaux sur Choisille
5	CA Pithiviers

La Commission :

Considérant l'article 5 du Règlement des Championnats Féminins de Ligue : « En cas de nécessité, pour compléter ou composer les Championnats Régionaux U15F, U18F, SENIORS F, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Championnat Régional. La Direction Technique Régionale, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et le Comité de Direction, statueront sur les candidatures exprimées à partir d'un barème validé par le Comité de Direction. En cas de non-confirimation de l'engagement ou de forfait général d'une équipe dans une poule d'un des championnats régionaux ci-après, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers décidera s'il y a lieu de remplacer l'équipe défaillante dans la poule en cause par un club retenu sur volontariat. »

Considérant le championnat Senior R2F composé initialement de 10 équipes,

Considérant le classement du volontariat du championnat Senior R2F effectué par l'Equipe Technique Régionale en date du 08.07.26 ne disposant seulement plus que de 9 équipes éligibles pour ce championnat après le désengagement du CS Mainvilliers,

Par ces motifs :

Propose de remplacer le club **CS Mainvilliers** par l'équipe « Senior F » du club **FC St Georges sur Eure** en Championnat Régional Senior R2F – Poule U, conformément à l'article 5 du Règlement des Championnats Féminins de Ligue.

Pré-engagés sur Footclubs	Régional 2 Féminin	
1	FC St Georges sur Eure	28
2	FC Bas Berry	36
3	La Berrichonne de Châteauroux (2)	36
4	SC Azay Cheillé	37
5	AS Monts	37
6	Racing La Riche	37
7	US Vendôme	41
8	Av. St Amand Longpré	41
9	CJF Fleury les Aubrais	45
10	USM Montargis	45
Descentes de R1F		
Maintiens en R2F		
Montées de R3F		
Repêché en R2 Féminin		
Volontariat		

VI – ORGANISATION ET COMPOSITION DU CHAMPIONNAT U18 RÉGIONAL 2 FÉMININ 2026/2027

Classement du volontariat U18 R2 Féminin effectué par l'Equipe Technique Régionale en date du 08.07.26 :

Equipes retenues sur volontariat

U18 Régional 2 Féminin	
1	USM Montargis
2	FA St Symphorien Tours
3	SMOC St Jean de Braye
4	FC St Jean le Blanc
5	Avoine O. Chinon C.
6	Dammarie Foot Bois G.
7	CS Tourangeau Veigné
8	FC Drouais (2)
9	US Cloyes Droué
10	Entente Val Sologne
11	FC Gâtine Choissilles
12	US St Georges sur Cher
13	FC St Georges sur Eure
14	AC Amboise
15	SC Azay Cheillé
16	J3S Amilly

La Commission prend note et valide le classement du volontariat du championnat U18 R2F.

Après consultation de la Direction Technique Régionale, la formule du Championnat U18 Régional 2 Féminin (U18 R2F) 2026/2027 est proposée à la Commission Régionale Sportive et des Calendriers en début de saison en fonction du nombre de clubs engagés à la date limite fixée préalablement sur Footclubs. La formule retenue pour cette saison est la suivante :

Phase Unique de septembre à mai par « match aller-retour »

La Commission :

Considérant les clubs retenus au Volontariat pour le championnat U18 Régional 2 Féminin 2026/2027,

Propose la composition suivante des Groupes pour ce championnat :

U18 R2 Féminin - Poule A			U18 R2 Féminin - Poule B		
		Dep			Dep
1	FC Drouais (2)	28	1	US Cloyes Droué	28
2	Dammarie Foot Bois G.	28	2	FA St Symphorien Tours	37
3	Ent. FC St Georges sur Eure	28	3	Avoine O. Chinon C.	37
4	USM Montargis	45	4	CS Tourangeau Veigné	37
5	SMOC St Jean de Braye	45	5	FC Gâtine Choissilles	37
6	Ent. Val Sologne	45	6	AC Amboise	37
7	FC St Jean le Blanc	45	7	SC Azay Cheillé	37
8	J3S Amilly	45	8	US St Georges sur Cher	41

La Commission Régionale Sportive et des Calendriers valide la proposition d'organisation de cette compétition.

La publication des différents calendriers de chaque équipe sera effectuée au plus tard le 28.08.2026.

VII – COUPE DE FRANCE 2026 / 2027

La Commission :

Considérant l'article 2 du Règlement Annexe de la Coupe de France qui dispose que « *Tous les Clubs disputant un Championnat Régional de Ligue Seniors ont obligation de s'engager.* »,

Considérant pour rappel que lors de sa séance du 18.06.2026, la Commission a précisé que « *En cas de non-engagement d'un club dans l'une des compétitions alors qu'il en avait l'obligation, celui-ci se verra infliger une amende dont le montant est égal au droit d'engagement de ladite compétition.* »,

Considérant que les clubs ne respectant pas l'article 2 du Règlement Annexe de la Coupe de France et/ou n'ayant pas réalisé leur engagement dans les délais encourent une amende après la date d'engagement du 15.07.2026,

Considérant, après vérification des engagements au 16.07.2026, le non-engagement du club **FC Chambray**,

Par ces motifs :

Décide d'engager pour l'édition de la Coupe de France 2026-2027 le club **FC Chambray**,

Inflige une amende de 52 € au club de :

- **FC Chambray** pour engagement obligatoire non réalisé dans les délais

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h.

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (juridique@centre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification.

Le Président de séance
ROUER Bernard



Le Secrétaire de séance
MARCHAL Jean-Paul



PUBLIÉ LE 17/07/2026